

par le sens du devoir de ces gens et par le travail qui se fait là-bas.

Plus tard, cette année, le gouvernement fédéral en collaboration avec l'hydro d'Ontario et l'*Atomic Energy of Canada* aménagera une usine plus à l'ouest des Joachims, ce qui aidera beaucoup à l'utilisation de l'énergie atomique à des fins industrielles. J'ai des raisons de dire, je pense, que le ministre du Commerce a déclaré que cette usine serait une usine d'essai, non pas une usine rentable. Quoi qu'il en soit, elle aidera beaucoup à établir les divers usages pacifiques de l'énergie atomique.

Nous comptons donc sur la visite que notre comité fera à Deep River. Je suis bien convaincu que les fonctionnaires de l'usine d'énergie atomique comptent aussi sur la visite de notre comité.

M. F. G. Robertson (adjoint parlementaire au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Rien ne saurait me réjouir autant que d'appuyer ce projet de résolution, parce qu'à mon avis le travail de ce comité sera précieux pour l'évolution du Canada. Nous devons examiner en particulier deux aspects du travail, soit le travail dans le domaine de l'énergie nucléaire aux fins de la paix et le travail du Conseil national de recherches. Ce dernier est un service important de l'État et, à mon avis, l'examen de son travail nous sera très précieux parce que je pense que ses réalisations nous étonneront grandement. C'est le service qui est chargé de coordonner tous les travaux de recherches du gouvernement fédéral. Je songe en particulier à la recherche médicale parce que le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social est très intéressé au progrès de cette recherche.

Il saute aux yeux, je pense, que dans de nombreux domaines le Canada se place au premier rang de la recherche. J'ai l'intention de parler assez longuement de la recherche dans le domaine de la santé et du bien-être, domaine où, de l'avis de toute la Chambre, je pense bien, les progrès ont été rapides et les réalisations très étendues.

M. Trainor: Voulez-vous dire au Canada?

M. Robertson: Bien certainement et je le démontrerai. On admet depuis longtemps la nécessité de la recherche en matière de santé et de bien-être. Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a beaucoup insisté sur la nécessité de la recherche dans ces domaines. Selon lui, seule une recherche poussée nous permettra de jeter les bases nécessaires au succès dans tout ce qui regarde le dirigisme en matière d'hygiène et de bien-être. La recherche en matière d'hygiène a été énormément accrue dans les années d'après-guerre. Et c'est au cours de

cette période que la recherche en matière de bien-être a véritablement commencé à retenir l'attention.

Plusieurs facteurs limitent actuellement, au Canada, la recherche dans les domaines de l'hygiène et du bien-être. Le premier et le plus important est le manque de personnel formé. Il ne fait aucun doute que le besoin le plus important est celui d'investigateurs scientifiques bien formés et sérieux, disposés à consacrer leur vie à la recherche. Je m'unis au préopinant pour rendre hommage au Dr Cipriani, décédé voici quelques semaines. Nous savons, au ministère, tout le prix de son apport à la recherche médicale au Canada. Le deuxième facteur qui limite la recherche, ce sont les ressources financières. Toutefois, si nous considérons les vastes sommes actuellement affectées à la recherche dans les domaines de l'hygiène et du bien-être au Canada, ce facteur n'est pas de toute première importance en ce moment. L'accroissement de l'aide financière est probablement limité par le manque de personnel formé.

Ce qu'il nous faut surtout à l'heure actuelle, c'est peut-être la préparation et la coordination de la recherche sur le plan professionnel afin d'orienter notre travail dans ce domaine complexe vers les sphères les plus productives et d'empêcher le chevauchement inutile et le double emploi. Pour ce qui est de la recherche en matière de santé, toutes les entreprises qui ont l'appui du gouvernement fédéral sont examinées par un comité coordonnateur de spécialistes compétents avant d'être soumises à l'approbation ou à la désapprobation du comité consultatif de la recherche. Le programme général qui s'étend à toute recherche d'ordre médical fait l'objet d'un examen constant de la part du comité du conseil privé en matière de recherche scientifique et industrielle. En matière de bien-être social, il y a étroite relation entre le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, les organismes de bien-être provinciaux, le Conseil canadien du bien-être, d'autres organismes bénévoles et les écoles de travail social.

Examinons les dépenses engagées dans la recherche médicale au Canada. Le Canada dépense actuellement plus de 7 millions en recherche sur la santé. De ce montant, le gouvernement fédéral fournit 4 millions, tandis que le reste vient des universités, des institutions de charité, des provinces et d'organismes commerciaux.

Le budget fédéral de la recherche en matière de santé est huit fois plus considérable qu'en 1938 et quatre fois plus considérable qu'en 1948. Outre le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, trois autres organismes fédéraux s'intéressent à des re-